
FGC
La souveraineté alimentaire dans les projets de développement
Perspectives latino-américaines

Sommaire

La souveraineté alimentaire dans les projets de développement

Perspectives latino-américaines

Rapport pour la Fédération genevoise de coopération (FGC)
Auteure du texte original[1] : Javiera Rulli

[1] Soberanía alimentaria en los proyectos de desarrollo, 2010, 121pp

Préambule

Début 2010, diverses associations membres de la FGC se sont réunies pour proposer de réaliser une étude sur le thème de la souveraineté alimentaire. Concrètement, depuis le début des années 80, la FGC a financé plus de 400 projets émanant de 40 associations différentes et ayant comme thème le développement rural. D'ailleurs en 2009, ce même thème est devenu celui qui concernait le plus de projets acceptés par la FGC (35% en 2009 et 41% en 2008).

La question est donc centrale dans le travail de la FGC et méritait qu'une étude plus poussée se réalise pour tenter d'en tirer quelques leçons et faire une tentative de premier bilan. La Fédération a utilisé le crédit étude et bilans de la DDC pour financer la réalisation de cette recherche qui a été rédigée par une jeune biologiste argentine, Javiera Rulli.

Le constat de départ a été que très souvent, le travail de la coopération internationale et celui des organisations paysannes s'ignorent mutuellement, allant parfois jusqu'au développement de dynamiques de compétition ou de conflit entre ces niveaux institutionnels. L'étude avait comme objectif d'analyser les activités d'organisations paysannes et de partenaires locaux de la FGC pour renforcer la souveraineté alimentaire dans le cadre de programmes de développement local : le travail de coopération se déroule-t-il en accord implicite ou explicite avec le concept de souveraineté alimentaire ? Quels sont les mécanismes et les dynamiques qui favorisent (ou défavorisent) la collaboration entre la coopération et les organisations rurales du sud dans leurs politiques et pratiques de renforcement de la souveraineté alimentaire ? Il a aussi été question d'approfondir la compréhension des relations de pouvoir entre les organisations paysannes et les autres acteurs locaux nationaux et internationaux qui promeuvent et exécutent des projets de développement rural dans un territoire donné.

La brochure que vous avez entre les mains est un résumé de l'étude (la version complète est à télécharger sur www.fgc.ch/carrefour2011 et ne représente pas la « position officielle » de la FGC sur la question. Elle doit plutôt être perçue comme une contribution du groupe de travail sur la souveraineté alimentaire qui vise à lancer le débat sur ce thème au sein du réseau et bien au-delà.

Bonne lecture !

Le groupe de travail FGC sur la souveraineté alimentaire est composé des associations: Centre Europe Tiers-Monde, Uniterre (Commission internationale), Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud, Terre des Hommes Suisse, FH Suisse, GRAD



1. La souveraineté alimentaire: brève définition

La souveraineté alimentaire est un principe basé sur **le droit de chaque pays et de chaque peuple de définir ses propres politiques agricoles et alimentaires.** Elle ne se limite pas à l'objectif de la sécurité alimentaire[2], mais définit un cadre de règles et de droits s'appliquant aux politiques agricoles, alimentaires et commerciales. Développée par **l'organisation paysanne via Campesina,** la vision de la souveraineté alimentaire a été portée sur la scène publique lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996. Dans ses premières déclarations, la Via Campesina définit la souveraineté alimentaire comme suit:

> *«Nous entendons par souveraineté alimentaire le droit des peuples de définir leurs propres politiques et stratégies durables de production, distribution et consommation d'aliments, qui garantissent à l'ensemble de la population le droit à l'alimentation, sur la base de la petite et moyenne production, dans le respect de la culture locale et de la diversité des modes de production agricole et piscicole, de commercialisation et de gestion des espaces ruraux, dans lesquels la femme joue un rôle fondamental».*

[2] La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine - Source FAO



2. Organisations visitées

Le travail sur le terrain s'est déroulé dans deux pays: le Brésil et l'Équateur. Nous avons visité trois partenaires d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération. En Équateur, il s'agit de la Fondation Swissaid. Au Brésil, nous avons rencontré le collectif CF8 (Centre féministe du 8 Mars), qui a été partenaire de Genève Tiers Monde, ainsi que le SASOP (Service d'assistance aux organisations populaires rurales), partenaire de Terre des Hommes Suisse.

Pour terminer, nous relatons la visite faite à deux membres de la Via Campesina: la FENOCIN (Fédération nationale des organisations paysannes, indigènes et noires) en Équateur et la CPT (Commission pastorale de la terre) au Brésil.

- Swissaid

  La Fondation Swissaid est présente en Équateur depuis 1978. Composée d'une équipe équatorienne très expérimentée, elle accompagne des groupes de producteurs dans 55 communautés indigènes et paysannes. Le programme s'articule autour de trois axes:
  - L'axe de la **sécurité alimentaire** vise à garantir l'accès à la nourriture en misant sur l'agro-écologie. Des actions sont développées pour améliorer l'alimentation familiale à partir de la production existante et pour distribuer les excédents sous forme d'échanges ou de vente.

  - L'axe de la **gestion des ressources naturelles** consiste dans la conception, la construction, l'entretien et la gestion participative de systèmes d'eau potable et d'irrigation, ainsi que de micro-barrages, fontaines, etc.
  - L'axe du **renforcement organisationnel** vise à mettre en réseau les organisations locales, à favoriser le retentissement de leur action sur le plan politique et à faire en sorte qu'elles répondent aux critères des entités publiques et privées.

- SASOP
  - Le SASOP est une organisation brésilienne née en 1989. Il a son siège principal à Salvador do Bahia, et deux antennes dans les villes de Camamú et de Remanso.
  - L'organisation a été fondée par un collectif composé notamment d'agronomes et de sociologues animés d'une vision critique basée sur l'agro-écologie et le développement local. Elle est conçue à l'origine pour appuyer le processus d'occupation de terres en vue de la Réforme agraire.

  Actuellement, le travail du SASOP s'articule autour de deux fronts:
  - L'**assistance technique** et l'accompagnement des communautés rurales
  - Le développement institutionnel et les **campagnes de pression politique**

- CF8
  - Le Centre féministe du 8 Mars est une ONG brésilienne fondée en 1993. Son bureau est situé à Mossoró (Río Grande do Norte). Ses activités se concentrent principalement dans le Nord-est du pays. Le CF8 décrit ainsi son objectif: «Contribuer à la construction du féminisme en **renforçant les groupements de femmes et leur auto-organisation**, y compris à l'intérieur des mouvements sociaux, dans la perspective d'une société plus égalitaire pour les hommes et les femmes».
  - L'organisation appuie et forme des groupements de femmes, des commissions féminines de syndicats ruraux ainsi que d'autres organisations en milieu rural et urbain à Mossoró et dans la région du Nord-est.

- FENOCIN

  La Fédération nationale des organisations paysannes, indigènes et noires a été créée en Équateur il y a quarante ans. Elle regroupe 52 unions, qui fédèrent elles-mêmes 1300 organisations et communautés de base, représentant 200'000 familles dans 18 provinces. Ses priorités sont les suivantes:
  - **Renforcement organisationnel**, consistant principalement à construire et à maintenir les réseaux national et régional des organisations de base
  - **Développement durable** axé sur la valorisation des dynamiques communautaires, locales et sectorielles; promotion de la réforme agraire pour l'accès à la terre; assistance technique; résolution de conflits et souveraineté alimentaire
  - Construction d'une **société multiculturelle**, notamment par l'éducation; appui à l'autonomie de la population indigène et noire

- **Opposition au néolibéralisme**, basée sur la mobilisation nationale et internationale contre l'oppression; construction d'un modèle alternatif de développement; défense des ressources naturelles et des biens publics.
- Un atelier spécifique a été organisé avec des membres de la FENOCIN sur le thème de la souveraineté alimentaire en Equateur lors de la visite terrain de la personne mandatée.

• CPT

La Commission pastorale de la terre est une organisation liée à l'Église catholique. Elle a été créée en 1975, en pleine dictature militaire, pour appuyer les communautés rurales victimes d'actes de violence liés à l'expansion des latifundiums (grands domaines agricoles). La CPT rompt avec le schéma traditionnel d'assistance, dès lors qu'elle appuie directement les mouvements sociaux dans leurs revendications et leur lutte pour l'accès à la terre. Actuellement, ses actions et campagnes portent sur les domaines suivants:

- **Violence contre les populations rurales**: la CPT récolte des informations sur la base de ses investigations et de celles de la presse. Chaque année, elle publie un rapport d'envergure nationale sur cette problématique.
- **Travail en situation d'esclavage**: la CPT mène des campagnes de prévention et de pression politique, des actions de dénonciation auprès d'instances nationales et internationales, etc.
- **Réforme agraire et agro-écologie**: la CPT appuie les mobilisations et les mouvements d'occupation des paysans sans-terre et défend les territoires ruraux traditionnels.

3. Discussion générale et propositions

Pour cadrer le débat, cinq grands thèmes liés à la souveraineté alimentaire ont été identifiés:

- les mouvements sociaux
- la réforme agraire
- la production et la commercialisation
- les espaces de débat et la mobilisation
- l'information et la formation

Il s'agit plus particulièrement d'interroger le rôle de la coopération au développement et des ONG dans ces domaines. Les réflexions et les critiques développées ici ne doivent pas être envisagées comme des constats fermés, mais comme un point de départ pour la discussion.

3.1 Les mouvements sociaux

L'appui de nombreuses ONG a permis à des organisations paysannes comme la Via Campesina de devenir des **mouvements internationaux**. La coopération au développement a aussi contribué à ce phénomène, en rendant possible la création et le maintien de ces ONG.

Dans la plupart des cas, cependant, les mouvements sociaux n'ont **pas de prise sur les domaines d'intervention** de la coopération, ni sur les modalités de cet appui. C'est un paradoxe. Car la



lutte pour la souveraineté alimentaire émane des mouvements sociaux. Dans ses fondements même, elle place le producteur au centre de la société.

La souveraineté alimentaire est un **projet qui est ancré dans les conditions locales et dans l'histoire d'une communauté et la réalité propre à chaque peuple**. Cet ancrage ne peut pas être réalisé uniquement par des acteurs extérieurs.

La coopération au développement devrait donc élaborer des stratégies d'appui aux véritables protagonistes de cette lutte, qu'ils'agisse d'organisations paysannes et indigènes ou de mouvements syndicaux et sociaux qui se sont joints à la cause. Il n'y aurait pas de sens à mettre en œuvre un programme basé sur la souveraineté alimentaire sans reconnaître les mouvements sociaux, se coordonner avec eux et respecter leur autonomie.

a) Les multiples dimensions de la souveraineté alimentaire

Il est important de comprendre que la souveraineté alimentaire n'est pas un mode d'emploi ni un recueil de recettes, **mais une base de réflexion et d'action** à partir de laquelle forger un nouvel équilibre entre agriculture, alimentation, justice sociale, écologie, etc.



Il n'y aurait pas de sens à mettre en œuvre un programme basé sur la souveraineté alimentaire sans reconnaître les mouvements sociaux, se coordonner avec eux et respecter leur autonomie.

Cela implique donc, d'abord, tout un processus de maturation, de débats politiques et de stratégies propres aux mouvements sociaux. Cela signifie ensuite que toutes les dimensions de la souveraineté alimentaire doivent être prises en compte, sous peine de la réduire à un ensemble de techniques et de la vider de sa substance.

Il s'agit là d'un défi de taille pour le monde de la coopération: comment mener une action qui couvre toutes les problématiques, comme par exemple la dégradation de l'environnement, la violence économique, la perte de la biodiversité et des savoirs traditionnels, la précarité et la migration, etc. Cela ne signifie pas que toutes les ONG doivent être actives à tous les niveaux. Mais il est indispensable qu'elles intègrent ces différentes dimensions dans leur réflexion, afin d'identifier et d'appuyer efficacement les acteurs les plus vulnérables.

b) L'«ONGisation»

Les projets de développement, y compris dans le domaine de la souveraineté alimentaire, ne sont pas aux mains des organisations sociales. Actuellement, les ONG du Sud captent la plus grande partie des fonds des agences de coopération. Certains estiment que cela revient à **surestimer le rôle des ONG**, qui ne jouissent ni du pouvoir institutionnel de l'État, ni de la force de mobilisation des mouvements sociaux.

Les organisations paysannes font souvent état d'une incompréhension de la part des ONG et des agences de coopération, qui ne respectent pas toujours leur mode d'action et leur identité. Même les ONG du Sud sont parfois en butte à ces difficultés.

Il faut déconstruire **le concept d'«aide» au développement**, qui fait du récepteur un sujet passif, pour aller vers une démarche d'«accompagnement» ou de «collaboration». Cela permettrait de jeter les bases d'un dialogue respectueux, où chaque partie définirait ses capacités et son autonomie.

Si tel n'est pas le cas, les aides financières se concentrent dans les secteurs qui se prêtent le mieux aux tendances et aux thèmes favoris de la coopération. Il en découle une mentalité

«ONGiste», orientée vers **la captation de fonds et la formulation de projets**. Le risque de clientélisme s'accroît, et la société civile, plutôt que d'être actrice de son développement, est placée en position de victime.

L'«ONGisation» a aussi eu pour effet que certaines organisations sociales ont calqué leur discours et leur stratégie sur la ligne de la coopération. Du coup, elles ont subi une perte d'identité et de leurs raisons d'être propres.

c) Nécessité d'une démarche participative

Il ressort de l'atelier de réflexion de la FENOCIN que, dans la plupart des cas, la coopération applique ses propres critères sans s'intéresser vraiment aux caractéristiques des organisations et des communautés locales. Cela implique que les projets n'ont **pas de réussite à long terme**. Il y a eu parfois des résultats sur des points précis, mais il n'y a pas eu renforcement des organisations de base. Au contraire, ces dernières ont plutôt eu tendance à s'affaiblir.

L'initiative devrait donc venir de la base des organisations sociales. Les propositions seraient élaborées à l'échelon local, puis discutées avec la direction nationale de l'organisation, qui aiderait à la recherche de fonds. Cela permettrait d'éviter certains travers relevés sur le terrain, comme le fait que des ONG contactent des organisations de base et initient des projets sans coordination avec la structure nationale.

d) La professionnalisation et la bureaucratisation

La gestion des projets de coopération est marquée par un accroissement considérable des exigences administratives et techniques. Cette professionnalisation, conduite au nom de l'efficience, véhicule malheureusement une **logique de management d'entreprise** qui dévalorise les processus de débats et de participation. Elle favorise les organisations qui fondent leurs stratégies sur les possibilités que leur offre le marché des financements.

L'obligation de fournir continuellement des rapports détaillés, notamment financiers, les critères et le format des formulaires, tout cela fait que la **charge administrative** empêche bien souvent les organisations sociales d'atteindre les standards de la coopération. Quand elles y arrivent, cela se fait souvent au détriment de leur structure et de leur stratégie.

Ces exigences bureaucratiques ont pour effet que les dirigeants des organisations doivent assumer le rôle de coordinateurs et de superviseurs des projets. Ils ne sont donc plus en mesure de suivre l'évolution de la situation politique nationale et de participer aux discussions stratégiques.

La position des techniciens pose également problème. Il s'agit en général de professionnels extérieurs à l'organisation, recrutés pour des mandats ciblés. Le pouvoir qu'ils acquièrent de par leurs connaissances professionnelles est en contradiction avec les intérêts des

organisations paysannes. Ces inégalités ne peuvent que se renforcer si la coopération, dans sa politique de soutiens financiers, mise principalement sur les ONG comme représentantes de la «société civile».

e) Concentration du pouvoir dans les organisations sociales

Les organisations sociales ne sont évidemment pas sans faille. On y observe aussi des phénomènes tels que la concentration du pouvoir, le manque d'espaces de dialogue, le machisme, la mise à l'écart des jeunes et même des cas de corruption et de malversation. Le vieillissement et la masculinisation des équipes dirigeantes affectent la capacité de croissance et de renouvellement des organisations.

Certains mouvements sont en outre **instrumentalisés par des partis politiques**. S'il est tout à fait compréhensible qu'une organisation et ses militants développent des stratégies sur le terrain politique, une subordination à la sphère partisane aurait des effets dévastateurs à moyen et long terme.

La coopération peut largement contribuer à remédier à ces problèmes internes, notamment par la formation et le renforcement des capacités organisationnelles. Les échanges entre organisations sœurs ainsi que les stages permettent aussi d'affermir les militants.

f) Fragilité économique des organisations paysannes

Durant les dernières décennies, l'agriculture paysanne a été confrontée à une baisse drastique de ses moyens et de ses capacités de production. Cela s'est répercuté sur les organisations paysannes, qui ont abandonné pour la plupart **les activités de type syndical** pour se concentrer sur le travail de militantisme. Or, ces activités syndicales étaient bien souvent synonymes de rentrées financières. Par conséquent, les organisations sont devenues dépendantes de la coopération. Leurs dirigeants ont connu le même sort, en raison de l'appauvrissement des familles paysannes.

Il est rare que les projets de dévelop- pement prennent en compte **les dépenses de fonctionnement** d'une organisation, comme les réunions, le travail de bureau et les voyages des dirigeants. L'organisation se retrouve donc à devoir chercher un moyen de faire entrer ces frais dans le cadre du projet. D'où, bien souvent, un manque de transparence et des retards dans les tâches administratives.

g) Questions de genre

En milieu rural, les relations sont fortement marquées par le schéma patriarcal et le machisme. Les organisations et les mouvements sociaux les plus révolutionnaires n'échappent pas à cette réalité.

Or, le féminisme a joué un grand rôle dans la résistance au modèle de production capitaliste et dans la lutte pour une agriculture plus respectueuse des personnes et de l'environnement.

La souveraineté alimentaire ne se dévelop- pera **que si les femmes accèdent à davantage d'autonomie** et à la maîtrise des processus de production. L'accès à la terre, la biodiversité, la connaissance des semences ou encore la lutte contre les pesticides sont des préoccupations portées principalement par les femmes.

Il est important d'alléger les contraintes administratives, sans pour autant diminuer la rigueur, afin d'éviter que le monde de la coopération ne devienne inaccessible aux secteurs populaires.

Pour transformer les relations de genre, il est fondamental de travailler sur **l'accès des femmes à la terre**. Les expériences montrent que cela permet de réduire leur vulnérabilité économique. Comme le rappelle l'ONG espagnole Mugarik Gabe, il ne faudrait toutefois pas se focaliser sur un seul aspect du rôle des femmes (comme mères, travailleuses, épouses, etc.), mais le renforcer tant au plan économique que politique et social[3].

h) Propositions:

- Reconnaissance des acteurs principaux de la souveraineté alimentaire
  - Les mouvements sociaux sont les protagonistes de la lutte pour la souveraineté alimentaire. Il s'agit de les reconnaître comme tels, de tenir compte de leur mode d'organisation et d'action.
  - Les projets devraient miser sur le renforcement collectif des capacités locales (organisationnelles, participatives, propositionnelles, techniques et économiques).
  - Il faudrait que la coopération alloue des moyens plus importants directement aux mouvements sociaux. Les mouvements sociaux peuvent être les administrateurs directs des projets de la coopération. S'ils n'en ont pas la compétence, ils peuvent et doivent recourir à des équipes techniques ou à des ONG pour qu'elles les assistent.

- Vision d'ensemble de la souveraineté alimentaire

  Les agences de coopération et les ONG qui ont choisi la souveraineté alimentaire comme axe transversal de leurs programmes doivent initier un processus de réflexion et de débat interne afin d'être en mesure d'intégrer ce principe dans toutes ses composantes. Il s'agit d'éviter de fragmenter ou d'instrumentaliser les différents aspects de la souveraineté alimentaire. Les déclarations faites lors des forums des mouvements sociaux peuvent servir de référence, notamment:
  - La Déclaration du Forum mondial de la souveraineté alimentaire, La Havane, Cuba (2001)
  - La Déclaration du deuxième Sommet mondial de l'alimentation (2002)
  - La Déclaration du Forum international sur la souveraineté alimentaire, Nyeleni, Mal (2007)
  - La Déclaration des droits des paysannes et paysans. La Via Campesina (2009)

[3] Mugarik Garbe. VIII Estrategias de género para la soberanía alimentaria. En Soberanía Alimentaria – Objetivo político de la cooperación al desarrollo en zonas rurales. Coord: Fernandez, F.



La souveraineté alimentaire ne se développera que si les femmes accèdent à d'avantage d'autonomie et à la maîtrise des processus de production.

- La Déclaration des mouvements sociaux/ ONG/OSC lors du forum parallèle au Sommet mondial de la sécurité alimentaire, Rome, Italie (2009).

• Coordination
Dans le cadre de leurs projets, les ONG doivent se coordonner avec les instances nationales, régionales et locales des organisations sociales. Il faut éviter de créer de nouvelles organisations à partir des projets. Entre les ONG également, la coordination est importante. Il s'agit de renoncer aux projets isolés et sectoriels qui ne font qu'accroître les différences entre voisins ou entre communautés.

• Format des projets
- Les projets de développement doivent être en adéquation avec l'entier du programme et de la stratégie des organisations sociales. Il faudrait se focaliser davantage sur les dynamiques qui peuvent être impulsées, sans chercher uniquement des résultats immédiats et quantifiables.
- Cela implique de donner davantage de temps, mais aussi davantage de flexibilité aux projets, afin de permettre aux acteurs locaux de réagir à l'évolution de la situation politique. Il est important d'alléger les contraintes administratives, sans pour autant diminuer la rigueur, afin d'éviter que le monde de la coopération ne devienne inaccessible aux secteurs populaires.

• Renforcement des organisations
En cas d'appui à des mouvements sociaux ayant un grand nombre de militants, il est essentiel de proposer d'améliorer la communication et la coordination internes. La concentration, la masculinisation et le vieillissement des instances dirigeantes peuvent être combattus en développant les espaces de débat et de formation. Le renforcement des organisations peut se réaliser au travers d'échanges avec d'autres organisations, de stages de militants et de dirigeants.

• Égalité des genres
Les schémas de la culture patriarcale sont très présents en milieu rural, tant dans les mouvements sociaux que dans les ONG. L'égalité des genres devrait être un axe transversal des projets de la coopération. Dans les conventions passées avec les mouvements paysans et indigènes, il s'agit de favoriser l'octroi de moyens financiers aux comités de femmes, la formation aux questions de genre et l'information sur les programmes de l'État y relatifs.

3.2 La réforme agraire

L'accès à la terre est un des défis les plus importants et les plus difficiles auxquels est confrontée la population rurale. Cette dernière subit non seulement l'injustice dans la répartition des terres, mais elle est aussi menacée par la **tendance à la privatisation** qui caractérise le modèle de développement: monocultures, exploitation minière, pêche industrielle, fours d'incinération, etc.

Beaucoup de communautés indigènes et paysannes n'ont, **pas de titre de propriété légalisé,** ce qui les expose aux convoitises de l'agrobusiness. Même celles qui possèdent des titres reconnus sont menacées par l'arrivée d'entrepreneurs détenant des titres falsifiés ou par d'autres mécanismes d'usurpation des terres.

L'accaparement des terres s'est accentué avec l'arrivée des investisseurs internationaux sur les marchés des matières premières agricoles, notamment des cultures fourragères et des agrocarburants.

Les latifundiums sont des entités antidémo-cratiques et constituent un obstacle majeur à la conquête d'une agriculture paysanne viable et d'une société plus juste. Au Brésil, 2,8% des propriétaires détiennent 56,7% des surfaces agricoles du pays. Selon les mouvements paysans, la réforme agraire doit passer par un mécanisme de redistribution des terres, par exemple en fixant des limites à la propriété foncière. La Constitution bolivienne établit cette limite à 5000 hectares.

La concentration des terres va de pair avec la **concentration des ressources naturelles** comme l'eau, les réserves forestières et la biodiversité. La contamination des eaux, la construction de barrages et de canaux d'irrigation pour les grandes monocultures ainsi que la surpêche mettent en péril les conditions de vie des communautés paysannes.

a) Impacts de la réforme agraire sur le développement

Au Brésil, le Mouvement des sans-terre (MST) a récupéré en 23 ans plus de territoire que la superficie de l'Italie, bénéficiant à 350'000 familles. L'impact de ce phénomène sur la société locale a été analysé dans une étude académique dont nous présentons les principaux résultats.

Beaucoup de communautés indigènes et paysannes n'ont, pas de titre de propriété légalisé, ce qui les expose aux convoitises de l'agrobusiness.

- Ces occupations ont permis à des populations de travailleurs qui résidaient déjà dans la même région d'accéder à la terre. Elles ont déclenché de **nouvelles dynamiques d'organisation des paysans**, au sein des fermes et sur la scène politique locale.
- Dans certaines zones, l'installation de familles paysannes a changé le paysage rural, le modèle de production, la répartitio de la population et le tracé des routes. Parfois les districts ont été renforcés et de nouvelles communes créées.
- Les populations peu scolarisées ont pu stabiliser leur insertion dans le monde du travail.
- Avec le temps, des postes de travail ont été créés en dehors du secteur agricole (construction, transports, etc)
- La diversité des produits sur le marché local a augmenté, en particulier dans les zones qui étaient auparavant dévolues à la monoculture et à l'élevage.

b) Manque de soutien à la réforme agraire

La coopération semble nier, ou du moins sous-estimer, la problématique de l'accès à la terre. Elle réalise des projets de développement axés sur l'agro-écologie, le renforcement de l'agriculture familiale et la commercialisation locale, sans même aborder cette question structurelle. La lutte pour la terre est pourtant un fondement identitaire des organisations paysannes. C'est grâce aux mouvements d'occu-pation que des programmes de redistribution ont pu être obtenu.

Les meilleures terres restent cependant aux mains des producteurs les plus fortunés, qui les vouent à la culture d'exportation. Une grande partie de la population paysanne est installée sur **des terres écologiquement très fragiles**. Au Brésil, le territoire de la réforme agraire a été surexploité et contaminé par l'usage de produits chimiques, ce qui freine tant la production que la transition vers une agriculture biologique. En lançant un mouvement d'occupation sur des terres plus fertiles, il serait possible d'améliorer les conditions de vie des paysans et de rendre l'agriculture plus productive et plus durable.

Les ONG peuvent jouer un rôle moteur dans les luttes des populations locales, en renforçant les dynamiques participatives dans les organisations et en formant de nouveaux leaderships. L'accès à la terre est un combat de longue haleine, qui requiert d'abord une phase d'évaluation approfondie: il s'agit d'identifier les différentes parties au conflit et de décider quels doivent être les bénéficiaires de la redistribution. Les programmes d'intervention dans ce domaine doivent **se déployer sur une dizaine d'années**, et venir en appui direct aux organisations paysannes et aux syndicats.

Au Brésil, le Mouvement des sans-terre (MST) a récupéré en 23 ans plus de territoire que la superficie de l'Italie, bénéficiant à 350'000 familles.

L'ONG qui lance un programme dans ce domaine doit d'abord définir son rôle et ses capacités. Les axes d'intervention sont nombreux: accompagnement juridique, renforcement de la participation communautaire, dénonciation nationale et internationale, formation. Dans de nombreux cas, les revendications foncières se heurtent à des intérêts économiques puissants et provoquent des affrontements avec lespropriétaires terriens. L'ONG doit donc définir avec précision jusqu'où elle est prête à aller dans son soutien.

La lutte pour le territoire a tendance à devenir de plus en plus âpre. Les actes de violence contre les mouvements paysans sont en augmentation. Ils peuvent aussi bien prendre la forme d'attaques criminelles que de campagnes de répression «légales» des organisations paysannes.

c) L'assistance juridique

Les litiges fonciers figurent parmi les dossiers qui consomment le plus de temps et de ressources dans les organisations paysannes. Ils débouchent bien souvent sur de longues procédures judiciaires et administratives. Les projets de développement ne fournissent généralement **pas d'appui dans ce domaine**, ni en matière d'assistance judiciaire, ni au niveau des frais de justice.

Pourtant, les cas de procès gagnés constituent des avancées à plusieurs égards. Ils génèrent une jurisprudence qui peut servir de référence à d'autres combats similaires. Ils permettent aussi de **renforcer les mouvements paysans** dans le débat politique et face aux acteurs privés qui n'hésitent pas à recourir à la corruption et à la violence pour s'accaparer le territoire.

Les organisations sociales se retrouvent constamment dans des situations d'urgence, que ce soit suite à des expulsions, à des assassinats, à l'arrestation de leurs dirigeants, etc. Le format de la coopération ne permet généralement pas de tenir compte de ce type de situations. Il requiert en effet une planification qui ne correspond pas à l'instabilité de la situation au Sud.

d) Propositions:

• Réforme agraire et accès aux ressources naturelles

- Le thème de la réforme agraire et de la répartition des ressources naturelles doit figurer comme axe transversal dans les projets de développement. Cela implique non seulement un travail de plaidoyer auprès des acteurs institutionnels, mais aussi un appui aux mobilisations et aux actions des mouvements sociaux.
- La lutte pour l'accès à la terre se heurte aux intérêts des grands groupes économiques. Il faut que les agences de coopération prennent position, dans leur pays respectif, sur les agissements des multinationales, et soutiennent les campagnes de résistance et de dénonciation au Sud.



- Assistance juridique
  Les projets de développement doivent aussi donner accès à des des prestations d'assistance juridique. Il est donc nécessaire d'appuyer des avocats et des juristes.

3.3 Production et commercialisation

L'agro-écologie est un des piliers de la souveraineté et de la sécurité alimentaires. Cette discipline scientifique inscrit la pratique de l'agriculture dans un environnement complexe et vivant: **l'écosystème**. Née en Amérique latine autour d'un petit noyau d'agronomes critiques, elle est peu à peu sortie du milieu académique pour constituer un large courant de pensée et d'action.

L'agro-écologie se présente comme une alternative au modèle de production industriel. Cela implique non seulement une modification des techniques agricoles, avec l'abandon des produits chimiques, mais aussi **une transformation sociale**. Les domaines agro-écologiques de petite taille, cultivés par des paysans et indigènes de la région, constituent le point de départ vers une agriculture socialement plus juste, plus respectueuse de l'environnement et résistante aux changements climatiques.

Les ONG ont joué un rôle de premier plan dans la diffusion de l'agro-écologie, tant sur le terrain, par des expériences concrètes, que dans les sphères de discussion sur le développement. La priorité consiste maintenant à créer un **véritable mouvement populaire** de transition vers l'agro-écologie, par le biais de formations, d'échanges d'expériences, de rencontres, ainsi que de réseaux nationaux et internationaux.

Les terres agricoles d'Amérique latine sont fortement détériorées. C'est pourquoi les stratégies agro-écologiques doivent se fixer comme priorité de régénérer la vie des sols. Les méthodes d'enrichissement minéral peuvent être utiles pour une période de transition. Mais à long terme, il s'agit de miser sur la rotation des cultures et les engrais biologiques.

a) L'élevage

Les conditions d'élevage se sont sensiblement dégradées. Les difficultés d'accès à la terre font que, bien souvent la pâture et le fourrage sont insuffisants. L'état de santé des animaux s'en ressent. En raison du manque d'infrastructures et de grillage, ils sont fréquemment attachés et n'ont pas un accès permanent à l'eau et au fourrage. Il n'y a pas de sélection des races en fonction des conditions climatiques. Tous ces facteurs rendent les animaux vulnérables, ce qui se traduit par des maladies, des parasites et des baisses de rendement.

Beaucoup de projets d'agro-écologie sont axés sur la **diversification de l'élevage** de petits animaux: brebis, chèvres, poules, lapin, etc. Ils ont des effets positifs, en ce qu'ils permettent aux familles de manger plus souvent de la viande et d'engranger des rentrées financières supplémentaires. Ces programmes de développement ne prêtent souvent **pas assez d'attention à la question du fourrage**. Dans ce domaine, il faudrait privilégier des approches sylvi-pastorales. La médecine ethno-vétérinaire, basée sur la connaissance de la valeur nutritive et médicinale des plantes, peut résoudre ce type de problèmes. Elle peut aussi être utile pour la prévention des maladies du bétail.

b) Les semences et la biodiversité

Les femmes détiennent la majeure partie de la connaissance théorique et pratique de la biodiversité agricole. Ce sont elles qui s'occupent de préserver et de sélectionner les semences, elles aussi qui connaissent les vertus médicinales et gastronomiques des plantes. Tout programme réalisé dans ce domaine doit donc tendre au **renforcement de la position des femmes**. D'une manière générale, il est indispensable de s'appuyer sur l'expérience et le savoir des communautés rurales. A défaut, on risque de tomber dans le piège de la diversification artificielle, en introduisant des variétés qui ne s'intègrent pas dans un écosystème.

La protection des semences paysannes implique des actions de nature politique. Il est important de défendre le droit, pour les agriculteurs, de garder leurs semences, de développer de nouvelles variétés et de procéder à des échanges avec d'autres producteurs. Tous les mécanismes de **privatisation du patrimoine génétique** doivent être rejetés, à l'instar des lois instituant un catalogue exclusif des variétés homologuées. Il serait utile que la coopération soutienne ce travail de sensibilisation et de revendication, au travers des réseaux de défense des semences paysannes.

La liberté des agriculteurs passe par la liberté de ne pas être exposé à la contamination génétique. Dans ce sens, la protection des semences implique une opposition déterminée au modèle de l'agriculture transgénique.

c) Organisation du travail et de la production

Les projets de développement doivent considérer la ferme comme une unité de production, articulée autour de la famille paysanne. La monoculture a eu pour effet de renforcer le schéma patriarcal et les ruptures d'activité. Les hommes travaillent et ont des revenus durant

une période déterminée de l'année. Le reste du temps, ils migrent à la recherche de travail. Les jeunes se retrouvent eux aussi sans activité. Par contre, les femmes sont sans cesse surchargées, entre les tâches domestiques et éducatives et l'exploitation du jardin familial. Il est donc nécessaire de réintégrer tous les membres de la famille dans les travaux des champs, et de chercher des sources diversifiées de revenus. L'agro-écologie peut contribuer à apporter des réponses.

Un autre grand problème réside dans le **manque de coordination** entre voisins au niveau de la production. Avec des recensements de la production agricole, effectués sur un mode participatif, les paysans seraient en mesure d'identifier d'éventuels surplus de telle ou telle culture, et d'adapter leur planification. Ils se retrouveraient donc dans une position plus favorable face aux intermédiaires. Les recensements peuvent aussi servir de base pour solliciter des appuis dans le cadre de programmes officiels ou, en cas de perte, pour demander des compensations.

Il est important que les organisations assument à nouveau **leur rôle de régulation de la production et de fixation des prix**. La coopération peut y contribuer en appuyant des initiatives de planification et de coordination de la production, et en renforçant les activités corporatives des organisations.

d) La commercialisation

La souveraineté alimentaire passe par la recherche de canaux alternatifs de commercialisation, en-dehors des grands réseaux de distribution. Il y a par exemple les **marchés locaux**, qui fonctionnent comme interfaces entre producteurs et consommateurs, entre ville et campagne. Mais ils ont aussi leurs inconvénients. Ils n'assurent pas un revenu régulier, et ne se prêtent pas à l'écoulement de gros volumes de production. Les marchés locaux sont donc surtout adaptés à de petites fermes familiales qui commencent à diversifier leur production.

Les coopératives et les réseaux de producteurs peuvent aussi offrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs. Dans le sud du Brésil, le réseau de commercialisation agro-écologique «Red Ecovida» couvre une région de presque 600'000 km2, qui compte plus de 150 marchés dans près de 120 communes. Selon les coordinateurs du réseau, les producteurs ont vu leur volume de ventes augmenter, et les consommateurs ont un accès plus facile à une plus grande variété de produits.

Les coopératives de consommateurs sont en plein développement. Essentiellement urbaines, ces structures cherchent des moyens d'accéder aux produits agricoles qui leur apportent un avantage économique ou qualitatif. Actuellement, on observe un essor des coopératives qui ont pour but d'établir un rapport équitable et solidaire avec la campagne. Certaines de ces coopératives organisent des activités liées à des enjeux alimentaires ou environnementaux. Elles deviennent ainsi des graines de souveraineté alimentaire semées dans la ville.
Durant la dernière décennie, l'État brésilien a mis sur pied une politique **d'achats publics** qui a bénéficié à des milliers de petits paysans. Ce programme consiste en des achats anticipés de produits de l'agriculture familiale. Les denrées sont ensuite distribuées, dans la région

de production, en faveur de populations en situation de risque alimentaire. Elles servent aussi à la préparation des repas dans des écoles, des hôpitaux et des garderies. Du côté des agriculteurs, ce programme a permis d'augmenter et de stabiliser leurs revenus et de réguler les prix des denrées. Dans les écoles et les garderies, l'alimentation s'est améliorée.

Le commerce équitable a été, pour beaucoup de producteurs du Sud, un moyen d'obtenir une reconnaissance de leur travail et une meilleure rémunération que sur le marché ordinaire. Beaucoup d'ONG ont parié sur le commerce équitable comme levier du développement rural. Mais ce secteur fait aujourd'hui l'objet d'un vif débat. Ces dernières années, les leaders du commerce équitable, FLO et Max Havelaar, ont étendu la certification à certains produits de multinationales comme Nestlé, Mc Donalds et Chiquita. Ces entreprises ont **instrumentalisé les labels** et ont développé leurs propres labels de commerce équitable, ce qui leur a ouvert une nouvelle niche de marché.

Au Sud, les organisations de producteurs qui approvisionnent le commerce équitable ne font bien souvent pas partie des mouvements sociaux et ne sont pas engagées socialement et politiquement. Au Nord, les consommateurs se sentent majoritairement désinformés et continuent à être des sujets passifs. Face à cette **crise du commerce équitable**, le phénomène de l'économie populaire et solidaire a pris de l'ampleur. Il se base sur trois principes: la propriété des moyens de production, la dynamique associative plutôt que la concurrence, et la recherche de l'accès le plus direct possible au consommateur.

Les labels commerciaux ont souvent des critères trop bureaucratiques. Ils placent en outre les producteurs et les consommateurs dans une relation de dépendance vis-à-vis d'organismes de certification externes. Au sud du Brésil, des communautés paysannes ont donc mis sur pied leurs propres labels. La certification se base sur une démarche participative, qui intègre les producteurs, les consommateurs et des consultants. Elle s'inscrit généralement dans une optique de souveraineté alimentaire. Malheureusement, ces **systèmes de certification alternatifs** ont été très largement ignorés, tant par la coopération que par le secteur de l'agriculture biologique.

e) Propositions:

- Mouvement agro-écologique
  Il est important de promouvoir des modèles d'agriculture paysanne durable, qui combinent connaissances traditionnelles et nouvelles méthodes. Les approches basées sur la souveraineté alimentaire doivent inclure la résistance au modèle néolibéral, qui provoque une concentration des ressources.

- Recherche agro-écologique
  La coopération devrait augmenter son soutien aux milieux scientifiques qui travaillent conjointement avec les mouvements paysans pour retrouver et développer des méthodes

agro-écologiques. Les principaux domaines concernés sont la protection des sols et des cours d'eau et les méthodes participatives d'aménagement du territoire.

- La ferme familiale comme unité de production
- Les projets de développement doivent considérer la ferme dans son ensemble, en tenant compte de tous les membres de la famille. Si le cadre du projet ne le permet pas, il faut chercher des synergies avec d'autres projets ou procéder en plusieurs étapes.
  Un objectif prioritaire est de régénérer la vie des sols. Dans ce domaine, le processus peut prendre entre 10 et 15 ans.
- Dans chaque projet, il s'agit aussi de trouver des outils pour renforcer la position des femmes et des jeunes au sein de la structure familiale.

- Élevage
- Il faudrait soutenir avec plus de force le développement de méthodes agro-écolo-giques dans le secteur de la production animale. La médecine ethno-vétérinaire mériterait d'être prise en compte comme moyen de prévenir les maladies et d'améliorer le bien-être animal.
- Les races rustiques doivent être privilégiées. Même si elles ont un rendement inférieur, elles sont plus durables car mieux adaptées au milieu.
- Avant de promouvoir la diversification de l'élevage, il est indispensable d'améliorer la production de fourrage pour éviter une dépendance aux intrants commerciaux.
- Les projets devraient mettre davantage l'accent sur les méthodes silvopastorales, qui font cohabiter les arbres et les animaux d'élevage.

- Semences et biodiversité
  Il est primordial que les paysans puissent s'affranchir de leur dépendance vis-à-vis des semences hybrides et commerciales. Les projets devraient donc porter sur la sélection, le stockage et la production de semences, ainsi que sur la redécouverte de variétés anciennes. La diffusion de semences au travers de réseaux autonomes mériterait d'être soutenue. La protection des semences paysannes et de la biodiversité agricole passe par la résistance à la privatisation du patrimoine génétique. La coopération devrait appuyer les campagnes nationales et internationales des ONG et des mouvements sociaux qui s'engagent dans cette lutte.

- Commercialisation et activités syndicales
- Les marchés locaux ne constituent pas un débouché suffisant pour tous les agriculteurs, en particulier pour ceux qui ont un domaine de taille moyenne. Il faut donc chercher des systèmes d'agriculture contractuelle de proximité, qui donnent aux paysans des garanties de commercialisation.
- En cas de projet nécessitant une certification, il faut privilégier les labels créés sur une base participative.
- Les projets de développement doivent viser au renforcement de la structure des orgnisations, tant au niveau de la production que de l'activité syndicale et de la commercialisation.

- La commercialisation peut s'effectuer au travers de réseaux et de projets coopératifs, toujours en coordination avec les organisations locales. A long terme, les coopératives sectorielles et formées sur la base d'un projet peuvent toutefois perdre leur ancrage dans le processus socio-politique local.

Les marchés locaux ne constituent pas un débouché suffisant pour tous les agriculteurs, en particulier pour ceux qui ont un domaine de taille moyenne. Il faut donc chercher des systèmes d'agriculture contractuelle de proximité, qui donnent aux paysans des garanties de commercialisation.

3.4 Espaces de débat et mobilisation

Les réseaux et les plates-formes de débat sont des espaces de coordination essentiels pour les acteurs de la souveraineté alimentaire. Les organisations paysannes, souvent en déficit de moyens financiers et humains, peuvent y trouver des alliances et un accompagnement à long terme. Les ONG ont beaucoup à apporter en termes de documentation et d'assistance technique.

Pour les organisations et les ONG de petite envergure, les réseaux sont le lieu idéal pour **voir au-delà des limites de tel ou tel projet ciblé**. Imaginons qu'une ONG mène un travail de développement au sein d'une communauté spécifique; elle peut s'appuyer sur un réseau d'organisations, où le débat, l'échange d'expériences et la coordination l'aideront à progresser. A défaut, les projets risquent de se développer isolément les uns des autres ou de se superposer.

L'intérêt de ces réseaux réside aussi dans la possibilité qu'ils offrent d'échapper au caractère très centralisé de la coopération. Ils rétablissent **un certain équilibre Nord-Sud** en cassant le schéma traditionnel d'une coopération basée au Nord.

Toutefois, au fil du temps, certains réseaux se vident de leur contenu. Ils s'institutionnalisent et deviennent **de simples plate-formes de captation de fonds et d'exécution de projets**. Il s'agit là de trouver un moyen de garantir que les mouvements sociaux puissent accéder aux réunions, et que les thèmes mis à l'agenda correspondent à la réalité du terrain.

a) La mobilisation et l'action directe

La lutte pour l'accès à la terre et les droits humains doit la plupart de ses victoires à des mobilisations sociales et à l'action directe: manifestations, occupations de terrains, sit-in, blocus, grèves de la faim, etc.

Jusqu'où la coopération est-elle prête à accompagner les mouvements sociaux sur ce chemin? A ce jour, elle n'a pas défini de ligne claire à ce propos. Il semblerait pourtant peu logique que

la coopération reconnaisse d'un côté les mouvements sociaux comme acteurs du changement, et leur dénie de l'autre ce qui fait leur principale force: la capacité de mobilisation.

b) Les forums internationaux

Avec la globalisation, les forums internationaux se trouvent soumis à une pression de plus en plus forte des intérêts des multinationales. Pour faire face à ce phénomène, les mouvements sociaux ont lutté avec force pour **prendre part au débat international**, plutôt que d'être représentés par des interlocuteurs extérieurs comme les ONG. La Via Campesina fédère le front le plus visible de cette participation directe du monde paysan. Il est remarquable de voir comment, tout en gardant son identité de mouvement autonome représentant les paysans pauvres, elle a pu conquérir un statut d'interlocuteur crédible dans les forums internationaux.

La participation à ces forums nécessite toutefois **des ressources importantes**. Le travail de préparation est également considérable: élaboration de matériel professionnel, consultations internes, mise au point de stratégies coordonnées, etc. Il est important que les organisations paysannes puissent compter sur un soutien de la coopération.

c) Campagnes de mobilisation au Nord

La souveraineté alimentaire implique une analyse approfondie des relations Nord-Sud. Il n'y aurait pas de sens à développer des projets au Sud en faisant abstraction des politiques mises en place par les pays du Nord. A une époque où la crise alimentaire, sociale et économique mondiale s'aggrave, il est important que les ONG contribuent à la sensibilisation et à la mobilisation face aux politiques néolibérales.

Si elles veulent rester cohérentes jusqu'au bout, les ONG du Nord se retrouvent forcément dans une **situation très inconfortable**. C'est un véritable défi, pour elles, de jouer entre leur dépendance vis-à-vis de l'Etat et la critique des politiques publiques. Les agences de coopération étatiques ont de plus en plus tendance à opter pour des programmes conservateurs et orientés vers le marché. C'est ainsi qu'elles en viennent à appuyer par exemple des tables rondes et des programmes de responsabilité sociale des entreprises, où dominent les intérêts des multinationales.

d) Propositions:

- Réseaux et plates-formes de débat- Les réseaux et plates-formes de débat sont importants, car ils permettent aux organisations de se rencontrer et de coordonner leurs stratégies. La coopération devrait soutenir le travail qui s'y fait, même si les résultats ne sont pas toujours immédiats ni quantifiables.
- Les relations au sein de ces espaces sont souvent asymétriques. Il s'agit de lutter contre ce phénomène en appuyant les organisations qui manquent de moyens et en plaidant pour la transparence financière ainsi que pour la décentralisation géographique.
- Les ONG peuvent remplir un rôle essentiel en aidant les communautés et les organisations sociales à conceptualiser et à formuler des projets, des propositions politiques ainsi que tout autre matériel.

La lutte pour l'accès à la terre et les droits humains doit la plupart de ses victoires à des mobilisations sociales et à l'action directe: manifestations, occupations de terrains, sit-in, blocus, grèves de la faim, etc.

- Campagnes de pression politique
  Les campagnes de pression politiques doivent être menées par les représentants des mouvements sociaux tels que les organisations paysannes et indigènes, les syndicats, etc. Il est important que la coopération reconnaisse les modalités d'action propres aux mouvements sociaux, y compris la mobilisation.

- Forums internationaux
- Il est nécessaire de soutenir la participation directe des populations paysannes et indigènes aux forums internationaux comme ceux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Grâce à leur présence, les propositions des ONG n'en seraient que plus solides et plus crédibles.
- L'appui de la coopération dans ce domaine devrait inclure l'organisation avant et après le forum, la coordination des délégations durant l'événement et les campagnes de pression politique.

- Campagnes de mobilisation au Nord
  La coopération devrait appeler plus activement les pays du Nord à appliquer des politiques cohérentes avec le développement au Sud. Cela implique de mener des campagnes d'information et de dénonciation. Les mouvements qui, au Nord, luttent pour la souveraineté alimentaire, mériteraient d'être soutenus.

3.5 Information et formation

Produire de l'information est une phase indispensable du travail de dénonciation et de défense des droits humains. Mais il s'agit d'aller plus loin, en considérant aussi **l'étape de la diffusion.** La coopération doit donc soutenir l'ensemble de la chaîne, de l'investigation à la défense concrète des intérêts de la communauté, en passant par la diffusion de l'information.

Si tel n'est pas le cas, on aboutit à une situation particulièrement ironique: une communauté est visitée par une série d'acteurs, tous dotés de moyens financiers pour faire connaître sa situation, mais elle n'a elle-même pas les moyens de se mobiliser ou de recourir aux services d'un avocat.

Pour que le matériel d'information ait un sens, il s'agit de définir clairement quel est son objectif et à qui il s'adresse. Les documents produits par les ONG ou les institutions académiques semblent parfois destinés **au seul usage interne des ONG**. Il n'est pas difficile

La coopération devrait appeler plus activement les pays du Nord à appliquer des politiques cohérentes avec le développement au Sud.

de trouver, dans n'importe quel bureau d'ONG, d'immenses piles de matériel accumulé qui n'a pas été distribué, aussi bien parce que le financement manque que parce que les contacts avec la base des utilisateurs potentiels sont insuffisants.

a) Formation

L'apprentissage et la redécouverte de savoirs et de techniques constituent un enjeu primordial pour la souveraineté alimentaire et l'agro-écologie. C'est pourquoi la formation (ateliers, cours, rencontres de formation) doivent tenir une place importante dans les projets de développement. Nous présentons ci-dessous quelques exemples d'écoles d'agro-écologie, pour illustrer le rôle joué par la coopération.

- **La Via Campesina** tient des écoles de formation de militants au niveau national et continental. L'instance suprême est l'École latino-américaine d'agro-écologie (ELA), située au Venezuela. Dirigée par le MST, l'école est au bénéfice d'un accord entre le MST, la Via Campesina, le gouvernement vénézuélien et l'État du Paraná, au Brésil.
- Depuis la fin des années 1990, **le MST** donne des formations en agro-écologie dans les domaines qu'il occupe. La formation est à la fois technique et politique. Le MST est à la recherche d'un accompagnement de la part d'agences de coopération et d'ONG.
- **Heifer Équateur** développe un programme d'écoles régionales et nationales de formation en agro-écologie. Elles servent de lieu d'échange et de coordination entre les membres des diverses organisations paysannes et indigènes[4].
- La formation **«de paysan à paysan»** est actuellement au centre des débats. Cette méthode participative part du principe que le protagoniste de la formation n'est pas le technicien, mais le paysan ou la paysanne. Car, comme on le dit à la campagne, «le paysan croit davantage en ce que fait un autre paysan qu'en ce que dit un technicien.» La formation «de paysan à paysan» s'applique au travers de journées d'échanges, de rencontres, de visites et d'autres activités[5].

b) Propositions:

- Investigation militante

  Il est important de soutenir le développement d'un travail d'investigation alternatif, que ce soit au sein d'ONG ou de mouvements sociaux. Ces investigations nourrissent les dénonciations, les propositions et la stratégie des organisations. Les matériels d'information doivent être adaptés au contexte social, tant au niveau du contenu que de la langue et du budget. Il faut donner aux ONG et aux mouvements sociaux les moyens de diffuser ces supports.

[4] Meirelles. L. 2008. Document synthèse régionale de systématisations sur la souveraineté alimentaire, réalisé par HEIFER Amérique latine

[5] Machín, B., Roque, A., Ávila.D. Rosset.P. Revolución Agroecológica: El Movimiento de Campesino a Campesino de la ANAP en Cuba.

- Formation

  Les projets devraient favoriser les méthodes de formation qui visent l'autonomie des paysans et la diffusion libre de l'information. La méthode «de paysan à paysan» et les échanges d'expériences sont intéressants, parce qu'ils donnent à la communauté une meilleure estime d'elle-même et favorisent les actions collectives. Il faut éviter la centralisation de la formation et son appropriation par les universitaires et les techniciens, qui dépendent de ressources externes.



4. Annexe
Guide de questions à se poser en relation avec les projets

Dans une étude de 2007, L'ONG espagnole ACSUR a élaboré une série de questions qui peuvent être utiles pour la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de projets orientés vers la souveraineté alimentaire. Nous en présentons ici un résumé, tiré d'une étude publiée en 2007[6].

4.1 Identification

C'est durant cette phase que se construisent les bases du projet. Il s'agit ici de mettre le doigt sur ce qui empêche la population d'avoir le contrôle sur la production, la distribution et la consommation d'aliments. Il faut donc acquérir une connaissance approfondie des causes de cette situation, de ses effets et des moyens d'y remédier.

a) Analyse du contexte

Il est indispensable d'analyser le contexte dans lequel le projet doit être mené à bien: l'histoire de la communauté, ses valeurs culturelles, ses problèmes spécifiques et ses faiblesses, ses potentialités et ses forces. C'est à partir de ces connaissances, basées sur un échange

[6] Jiménez, M.C., Los proyectos de cooperación en la construcción de la soberanía alimentaria. Asociación para la Cooperación con el Sur ACSUR-Las Segovias

constant avec le savoir des paysans et des paysannes et sur l'observation de leur réalité que l'on pourra identifier les problèmes et commencer à esquisser des alternatives.

- Quelle est la situation politique dans la zone? Quels sont les organes de décision en matière de politique agricole? Qui intervient dans la prise de décisions?
- Quelle est la situation économique dans la zone et quel impact a-t-elle sur l'alimentation de la population?
- Quel est le niveau d'émigration dans la zone? Qui émigre? Pourquoi? Combien de temps les émigrés restent-ils à l'extérieur? Quelles conséquences, positives et négatives, a l'émigration pour la zone d'intervention?
- Quelle est la situation environnementale? Quels sont les degrés de contamination et quelles en sont les causes?
- Y a-t-il eu usage de pesticides et d'engrais chimiques dans la zone? Cet usage a-t-il laissé des traces?
- Quelles sont les conditions de nutrition dans la zone? Y a-t-il des problèmes de malnutrition? Quelles couches de la population affectent-ils? Existe-t-il des politiques publiques qui tentent de résoudre le problème? En quoi consistent-elles?
- Quels produits inclut le régime alimentaire familial? Où s'achètent les aliments? Quelle est la qualité des produits?
- Existe-t-il des processus de réforme agraire dans la zone? Quels sont les mécanismes de distribution des terres? Y a-t-il des terres communautaires? Les femmes sont-elles propriétaires de la terre?
- Existe-t-il des infrastructures pour stocker et distribuer l'eau? Qui les gère et comment?
- Quelles sont les principales activités de production dans la zone? Avec quelles techniques agricoles sont-elles effectuées? Utilise-t-on les connaissances traditionnelles en matière d'agriculture et d'élevage? Quelles sont ces pratiques?
- Qui contrôle les moyens de production? Existe-t-il des mécanismes qui facilitent l'accès aux moyens de production?
- Quelle est la finalité des produits: sont-ils destinés à l'autoconsommation ou à la vente?
- Quelles sont les filières de distribution des aliments? Existe-t-il des activités commerciales dans la zone? Quel est le système de commercialisation? Y a-t-il des intermédiaires? Le rapport entre prix et coûts de production est-il juste?
- Quelles sont les éléments du contexte qui empêchent la population locale de jouir de la souveraineté alimentaire?

- Y a-t-il des propositions gouvernementales, étatiques, régionales ou locales en relation avec la souveraineté alimentaire?
- Existe-t-il des secteurs populaires ou des mouvements sociaux qui émettent des propositions en relation avec la souveraineté alimentaire? Quelles sont ces propositions?
- Quelles sont les facteurs qui limitent la force de proposition locale dans le domaine de la souveraineté alimentaire?
- Quelles sont les potentialités locales pour élaborer des propositions de souveraineté alimentaire?

b) Analyse des participants

Cette analyse vise à dresser le tableau le plus complet possible de la réalité sociale sur laquelle le projet va déployer ses effets. Pour ce faire, il faut décrire les différentes composantes de la population, leurs caractéristiques, leurs intérêts, leurs attentes, leurs limites, leurs potentialités, leurs besoins, leur interaction avec le contexte, leur statut socio-politique, leur capacité d'organisation et leur accès aux ressources.

- Qui souffre le plus des effets de la malnutrition? Pourquoi?
- Dans quelle mesure les caractéristiques démographiques de la population (taille et composition des ménages, prise de décision au sein du ménage, effet des migrations, etc.) affectent-elles les activités de production de la famille et de la communauté?
- Quel est le degré de participation, d'action et de proposition de la population en général, et des femmes en particulier, dans le domaine agricole et commercial à l'échelle locale?
- Quelles sont les conditions de cette participation? Quels sont les obstacles à cette participation?
- Quelles sont les tâches de production des hommes et des femmes? Existe-t-il une division du travail selon les cultures, et une division des tâches en fonction du cycle de production?
- Quelle est la répartition des responsabilités entre hommes et femmes au niveau des activités de production, dans le cercle familial et au sein de la communauté?
- Les femmes ont-elles des responsabilités dans le contrôle des moyens de production? Quels sont les obstacles qui les empêchent d'accéder aux moyens de production?
- Quels sont les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes et des hommes quant à leur rôle dans la production, et quelles demandes font-ils au projet?
- Quels autres acteurs, hormis la population locale, participent-ils aux processus de production? Quel rôle jouent-ils?
- A qui appartient la terre? Qui travaille la terre?



- Quels effets la diversification des activités économiques a-t-elle sur les hommes et sur les femmes? Comment se répartissent les bénéfices?
- Quel type d'organisation communautaire existe-t-il en relation avec les activités de production?

c) Analyse des problèmes et identification d'alternatives

Il s'agit ici d'identifier les problèmes qui affectent la communauté concernée, et d'esquisser des pistes de solutions.

- Quel est le problème qui empêche la population d'avoir le contrôle sur les processus de production, de distribution et de consommation des aliments?
- Quels éléments du contexte sont-ils à l'origine du problème?
- Quelles sont les personnes et/ ou les institutions impliquées dans le problème (celles qui le subissent, celles qui le causent, celles qui pourraient le résoudre mais ne le font pas, celles qui veulent le résoudre, etc.)?
- Y a-t-il déjà eu des tentatives de résoudre le problème? En quoi ont-elles consisté? Ont-elles eu les résultats espérés?
- Quels éléments du contexte empêchent-ils les acteurs impliqués de résoudre le problème à satisfaction?
- La population visualise-t-elle une solution alternative? Est-elle adaptée à la situation qu'elle prétend transformer? Toutes les personnes et institutions concernées sont-elles d'accord qu'il s'agit de l'alternative la plus adéquate?
- De quels appuis extérieurs les personnes concernées ont-elles besoin pour pouvoir mettre à profit leur potentiel d'action?

Début 2010, diverses associations membres de la FGC se sont réunies pour proposer de réaliser une étude sur le thème de la souveraineté alimentaire. Concrètement, depuis le début des années 80, la FGC a financé plus de 400 projets émanant de 40 associations différentes et ayant comme thème le développement rural. D'ailleurs en 2009, ce même thème est devenu celui qui concernait le plus de projets acceptés par la FGC (35% en 2009 et 41% en 2008).

La question est donc centrale dans le travail de la FGC et méritait qu'une étude plus poussée se réalise pour tenter d'en tirer quelques leçons et faire une tentative de premier bilan. La Fédération a utilisé le crédit étude et bilans de la DDC pour financer la réalisation de cette recherche qui a été rédigée par une jeune biologiste argentine, Javiera Rulli.



Traduction et résumé: Michaël Rodriguez
Crédit photo: Javiera Rulli
Association responsable: Commission internationale d'Uniterre
Projet parrainé par: Centre Europe Tiers-Monde (CETIM), Commission internationale d'Uniterre, Jardins de Cocagne Solidarité Nord-Sud, Terre des Hommes Suisse, Groupe de Réalisations et d'Animation pour le développement, (GRAD), FH Suisse
Graphisme: Atelier Rasmussen / GE11

Publication réalisée grâce au soutien des partenaires financiers de la FGC.







